

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE



1279801

Dénomination : 2M - IMMOBILIER
n° de gestion : 2004B01967
n° d'identification : 477 806 517
n° de dépôt : A2010/001544
Date du dépôt : 29/01/2010
Pièce : procès-verbal d'assemblée générale
extraordinaire du 01/09/2008

SARL 2M - IMMOBILIER

SARL au capital de 3.000 €
Siège social : 4 rue Maréchal Leclerc 31780 CASTELGINEST
R.C.S. Toulouse n°477.806.517.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2008

L'an deux mille huit, le 1^{ER} septembre à 15 heures, les associés de la SARL 2M-IMMOBILIER se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du gérant au siège social de la société.

Sont présent :

| | |
|--|-----------|
| M. PERONNET Marc, associé gérant propriétaire de | 50 parts |
| Mlle FLORENCE Sandrine, associé propriétaire de | 50 parts |
| | <hr/> |
| total du capital social | 100 parts |

La totalité du capital social étant représentée, l'assemblée peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- Transfert du siège social et modification de l'article 4 des statuts.
- Pouvoirs à donner

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés décide de transférer le siège social du 4 rue du Maréchal LECLERC 31780 CASTELGINEST au 40 rue de l'Eglise 31780 CASTELGINEST et par voie de conséquence de modifier l'article 4 des statuts.

ARTICLE 4 : SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 40 rue de l'Eglise 31780 CASTELGINEST

Cette résolution, mise aux voix, est acceptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est acceptée à l'unanimité.

Après échange de vues et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16h00mn.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par les associés après lecture.

ONT SIGNES:

M. PERONNET Marc
associé, gérant

Mlle FLORENCE Sandrine
associée

